

## Compte rendu du Conseil d'administration du 18 janvier 2025

9 présents. Nos souhaitons un bon rétablissement aux absents. Début de séance 10h35.

### Point 1 Bateaux «ventouses ».

Concernant le bateau de Mr Nonenmacher, il me confirme que sa santé rétablie, il va pouvoir refaire de la voile et enfin remettre à l'eau son bateau en début de saison. Bon retour.

Concernant Mr Lefebvre, il souhaite mettre son bateau en vente et, dans un premier temps, le mettre sur le site du club...Affaire à suivre.

Concernant le microsail, sa vente est réalisée (50% payé) et il sera livré au nouveau propriétaire au début du printemps, avec le solde. Jean Luc G et Michel S se chargent de le livrer.

### Point 2 Achat moteur sécu.

Ce point a été débattu lors du dernier CA d'octobre 2024, et décision prise d'acheter un nouveau moteur arbre long sur la « petite sécu », afin que les membres du club sans permis puissent l'utiliser après une petite formation en interne. L'achat a été effectif sur l'exercice 2024. Nous avons reçu une aide financière du CDV 54 pour l'investissement de 300€. Nous espérons vendre l'ancien moteur autour de 400€ (après une petite révision). L'achat du nouveau moteur revient à 600€. Jean Luc G et Michel S se chargent de cette affaire.

### Point 3 Relations extérieures

Notre club souhaite conserver des relations avec le **Conseil Départemental de Voile du 54**, ainsi qu'avec la ligue de voile du Grand Est. Ceci permet d'avoir des informations d'autres clubs de voile du département 54 mais également de la région. Fonctionnement, organisation, les sujets sont divers.

Jean Luc G et Michel S se chargent d'assurer ces rencontres. D'autres candidats peuvent nous rejoindre.

### Point 4 Trombinoscope.

Suite à des épisodes de grand vent, », mais aussi suite à un marnage important, plusieurs mouillages « lâchent », ces bateaux en profitent pour se balader. Afin de connaître rapidement le propriétaire concerné par son bateau fugueur et de l'avertir, nous souhaitons afficher au chalet, dans notre salle du premier étage, un trombinoscope avec quelques informations : nom du bateau/nom du propriétaire/ numéro de téléphone (éventuellement d'autres infos comme lieu d'habitation...)...

Merci de valider cette action et d'en avertir le club par écrit en donnant les infos que vous souhaitez inscrire sur cette affichage. Francys M se charge de faire ce tableau.

### Point 5 Préparation de l'assemblée générale.

Nous confirmons que notre A.G. aura lieu le samedi **15 MARS 2025 à 10h30**, dans les locaux associatifs de **BABONVILLER** (comme d'habitude). Une convocation sera envoyée avant le 1 mars.

Si vous souhaitez vous positionner au C.A. Merci de le signaler.

Nous proposons également une mise à jour des cotisations, dont la date butoir sera le 30/04/2025.

Adhésion étudiant et demandeur d'emploi 40 € au lieu de 38 €

Membre seul 60 € au lieu de 58 €

Couple ou famille 80 € au lieu de 79 €

Pas de modification pour les mouillages, 40 € habitable , 20 € dériveur

Pas de changement pour le hangar qui reste à 110 €.

Je rappelle que le montant de la licence de VOILE est de 70 €

Fin de la réunion 12h.